NON

au surplus d'éoliennes dans le secteur de Doméliers, Cormeilles, Francastel et Rotangy

- Dans les divers documents on parle d'environnement, de patrimoine et de sites classés pour les bâtiments dans lesquels il n'y a pas trop de gêne, mais on ne parle pas de patrimoine "paysagé".
- Les différents photomontages illustrant le dossier sont réalisés de manière à minimiser l'impact visuel de l'implantation d'éoliennes.
- Il y a un danger dans la densification des éoliennes et des impacts cumulés sur notre secteur pour le patrimoine et le paysage, maintenant pour la nuit des étoiles on ne voit que des feux rouges clignotants.
- Les couloirs de migration des oiseaux ne sont pas respectés.
- On peut voir que des éoliennes sont trop proches de zones boisées ce qui peut entraîner un risque pour les chauves-souris.
- Il y a un risque lié à la distance par rapports aux routes notamment lors des périodes de gel où des blocs de glaces peuvent se détacher des pâles des machines. Il y a aussi le cas d'une éolienne qui tombe au sol (Campeaux en janvier 2019) ou bien le cas d'éoliennes qui prennent feu (Morbihan juin 2019).
- La région des Hauts de France est la région qui compte le plus d'éoliennes, il est temps de dire non, et les autres régions, il faut une juste répartition.
- Techniquement parlant, il semblerait que les éoliennes implantée dans notre paysage ne soit pas à la pointe de la technique elles seraient moins puissante que celle implantées dans d'autres pays.
- Quand il n'y a pas de vent ou s'il y a trop de vent les éoliennes ne produisent pas.
- Au lieu de subventionner les éoliennes, pourquoi ne pas subventionner l'isolations des habitations et bâtiments.
- Les seuils réglementaires concernant la consommation de surface agricole ne sont pas respectés.
- Il y a un dépassement des seuils d'émergences sonores réglementaires la nuit.
- Régulièrement on entend le bruit des pâles des machines fendant l'air de jour comme de nuit.
- Quant est-il de la dépréciation des habitations, car qui va acheter une maison dont le paysage est gâché par des éoliennes : une sorte d'indemnité devrait exister.
- Dans le secteur, on est victime de ces implantations et on n'y gagne aucun avantage.

- Quid du démantèlement des machines à la fin du bail, quel est le coût réel de cette opération et à qui revient-elle ?

Et pour finir voici une victime des ces machines :